



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 21 novembre 2022

#### **Aide alimentaire – L'État renforce son soutien en Vienne**

L'État en 2022 renforce son soutien aux associations caritatives dispensant l'aide alimentaire aux personnes vulnérables.

Le maintien des capacités opérationnelles des opérateurs associatifs de la Vienne est essentiel alors que la crise épidémique a pesé lourdement sur nos concitoyens les plus démunis qui ont eu un recours important à l'aide alimentaire. La crise énergétique et le contexte d'inflation, en lien avec le contexte international, entraînent également d'importantes difficultés en termes d'approvisionnement.

40 millions d'euros ont été mobilisés sur le plan national afin de soutenir les associations d'aide alimentaire dont :

- 28,5 millions d'euros versés aux réseaux caritatifs nationaux pour les aider à s'approvisionner en produits frais avec un objectif de respecter au mieux l'équilibre nutritionnel des denrées distribuées aux bénéficiaires ;
- 11,5 millions d'euros répartis entre les régions en fonction des indicateurs de pauvreté et des besoins recensés.

Dans la Vienne, sur la base de l'enveloppe régionale, une dotation supplémentaire en 2022 de 73 791 € sera répartie entre les acteurs de l'aide alimentaire autour de 3 priorités :

- Faire face à une demande accrue d'aide alimentaire ;
- Accompagner les opérateurs dans l'approvisionnement en produits frais ;
- Apporter un soutien face à l'augmentation des dépenses énergétiques des associations.

En 2022, au total, l'État s'est engagé à hauteur de 181 802 € pour soutenir les opérateurs caritatifs de l'aide alimentaire de la Vienne.

L'État, dans la Vienne, c'est aussi un appui financier et des territoires à la coordination des acteurs de l'aide alimentaire, avec un soutien au fonctionnement de trois coordinations infra-territoriales portées par la MJC de Montmorillon, le CAPEE et le CCAS de Châtelleraut et une coordination départementale financée, en association avec le Conseil départemental, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Rendre visible l'offre auprès de tous, développer de nouvelles ressources et faciliter sur les territoires les coopérations entre professionnels et bénévoles seront les enjeux poursuivis en 2022.

Vendredi 25 novembre, les membres du corps préfectoral se rendront sur des opérations de collecte de la Banque Alimentaire afin de saluer l'engagement des bénévoles mobilisés pour ces rendez-vous solidaires :

- 14h00 : Auchan et Monoprix Châtelleraut (Christophe Pécate, sous-préfet de Châtelleraut)
- 14h30 : Leclerc Poitiers/Saint-Benoît (Pascale Pin, secrétaire générale)
- 16h00 : Leclerc et Marché Equitable, boulevard de Strasbourg (Benoît Byrski, sous-préfet de Montmorillon)

Contact presse

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication**

**interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers